

Limiter l'artificialisation des sols, qu'est-ce qu'on y gagne collectivement ?

C'est limiter notre vulnérabilité face aux risques naturels

Notre mode de développement a accentué notre exposition aux risques naturels. En diminuant l'étalement urbain et l'artificialisation des sols, nous laissons plus de place au bon fonctionnement des cours d'eau en cas d'inondation et à l'infiltration des eaux de pluie pour diminuer le ruissellement urbain. Les interfaces entre la forêt et les habitations sont réduites et plus simples à gérer pour se défendre en cas d'incendie.

C'est protéger la biodiversité

En luttant contre l'étalement urbain, les réservoirs de biodiversité et la continuité des corridors écologiques sont préservés, permettant la circulation des espèces et le maintien des fonctionnalités écologiques des trames vertes et bleues.

C'est lutter contre le réchauffement climatique

En rapprochant les lieux d'habitation des emplois et des services, on réduit les déplacements motorisés, et donc les émissions de gaz à effet de serre. Limiter l'artificialisation, c'est préserver les forêts et redonner toute leur place aux sols et aux espaces végétalisés qui jouent un rôle essentiel dans la séquestration du carbone.

C'est agir pour la ressource en eau

Limiter l'artificialisation des sols permet de préserver la capacité des sols à absorber l'eau, de réduire la pollution des nappes phréatiques et de favoriser leur recharge. Cela permet de garantir une gestion plus durable et qualitative de l'approvisionnement en eau, dans les régions récemment exposées à des épisodes de sécheresse intenses.

